



Stratégie 338 : la section de Montréal a rencontré le député de la circonscription fédérale de Salaberry-Suroît, du Bloc Québécois, dans le cadre de la stratégie nationale de la défense des intérêts de Retraités Fédéraux.



Le président de la section, Jacques Lambert, accompagné de Pierre Desmarais du comité local de la défense des intérêts, ont rencontré le 19 décembre 2024 par visioconférence Mme Claude DeBellefeuille, députée du Bloc Québécois du comté de Salaberry-Suroît. Avec la technologie d'aujourd'hui, la visioconférence de 40 minutes s'est déroulée dans son automobile alors qu'elle était en route pour Ottawa. Son adjoint politique M. Steve Hickey, responsable des communications et de son agenda nous a accompagné dans le cadre de cette rencontre.

À la suite des présentations formelles de part et d'autre, nous avons amorcé la discussion en mettant en relief les principales priorités de notre Association nationale, qui est composée de 170,000 membres. Nous avons fait valoir l'objet de notre mission première, soit celle d'assurer la défense des intérêts de nos membres en matière de sécurité du revenu à la retraite, des aînés, de l'assurance-médicaments, des Vétérans et de la Gendarmerie royale du Canada.

Nous avons renseigné la députée DeBellefeuille sur les priorités nationales de notre association, telles que la sécurité de revenu de nos retraites et sur nos différentes stratégies nationales envers les aînés qui incluent le logement, les soins à domicile, les soins de longue durée, et l'accès aux médicaments sur ordonnance. Nous avons aussi relevé toute l'importance de maintenir des régimes de retraite sûrs et viables, surtout dans un contexte où des surplus actuariels ont déjà été répertoriés par le Conseil du Trésor du Canada. Ce dernier point l'a intrigué particulièrement, car madame DeBellefeuille n'était pas du tout au courant de ce dossier.

En effet, nous l'avons informé à propos d'une annonce récente en lien avec une décision du Conseil de Trésor publiée à la fin novembre à propos du transfert de 1,9 milliard du fonds de pension dans un fonds consolidé sans aucune consultation des syndicats, ni des représentants des employés ou des retraités. Nous avons aussi soulevé notre inquiétude par la possible appropriation additionnelle de 7,4 milliards de dollars supplémentaires de ces fonds, qui représentent tout de même la rémunération différée des retraités et des employés. La députée a indiqué qu'elle partage tout à fait notre inquiétude.

Nous avons fait valoir un document qui est accueilli favorablement par notre association, et qui est publié dans le site national de notre Association, à propos des conclusions d'un nouveau rapport du Centre canadien de politiques alternatives, intitulé « Le pouvoir des pensions : Retombées du revenu de pension sur l'économie canadienne ». Ce rapport met en évidence l'importance des pensions pour les communautés et l'économie canadiennes. Par exemple, les principales conclusions du rapport stipulent, que durant l'année 2021, que les régimes de retraite en milieu de travail ont versé 84 milliards de dollars en paiements de pension, ce qui représente 5 % de tous les revenus reçus par les Canadiens cette année-là, soit plus que le revenu du Régime de pensions du Canada (RPC), du Régime de rentes du Québec et de l'assurance-emploi. Madame DeBellefeuille s'est montrée fort impressionnée par les conclusions de ce rapport.

Dans un autre chapitre, nous avons informé la députée De Bellefeuille de la tenue d'un forum public, organisé par la section d'Edmonton sur les pensions en lien avec la proposition du gouvernement de l'Alberta de remplacer le régime de pensions du Canada (RPC) par un régime provincial. À la question demandant à nos membres si Retraités fédéraux devrait participer activement à la défense du RPC, 95 % des répondants ont répondu favorablement. D'ailleurs une majorité d'entre eux ont fait remarquer que le RPC est une portion essentielle de leur revenu de retraite et que la perte d'une quelconque portion modifierait leur capacité de payer leurs factures. Madame DeBellefeuille nous a invités à lui faire parvenir de la documentation pertinence à cet effet.

Ensuite, nous nous sommes entretenus sur la stratégie nationale pour les aînés, qui fait partie de la stratégie de la défense des intérêts de notre Association. Nous avons mis en relief le fait que d'ici 2030, les adultes de plus de 65 ans représenteront 23% de la population du Canada, soit environ 9.5 millions de personnes. C'est le segment de la population dont la croissance est la plus rapide avec une espérance de vie de 80 ans. Mme de Bellefeuille nous informe que son parti ne possède pas de stratégie nationale à ce sujet. Mais, elle indique que son parti a proposé des résolutions au Parlement canadien pour améliorer l'équité fiscale pour les aînés. Le Bloc Québécois a déposé le projet de loi C-319, qui propose d'augmenter la pension de la Sécurité de la vieillesse pour les aînés de 65 à 74 ans.

Nous avons questionné madame DeBellefeuille sur la question des proches aidants et elle nous a indiqué que le Bloc Québécois a démontré un engagement envers les proches aidants en proposant des mesures pour les soutenir. Par exemple, en 2021, le Bloc Québécois a suggéré la création d'un crédit d'impôt pour les proches aidants afin de reconnaître et d'alléger leur contribution essentielle. De plus, le parti a plaidé pour une bonification des programmes de soutien financier et des services de répit pour les proches aidants. Cependant, il est important de noter que les politiques et les positions des partis politiques peuvent évoluer.

Nous avons aussi abordé la question du projet de loi C-64 pour connaître son orientation actuelle. En effet, le projet de loi C-64 est toujours en cours d'examen au Parlement. Il est essentiel de suivre les délibérations parlementaires pour connaître les développements récents et les étapes restantes avant une éventuelle adoption.

En conclusion, nous avons expliqué que nous voulons établir un climat de collaboration, d'échanges productifs et d'information afin de maintenir une relation profitable entre nous.

Jacques Lambert, président

Pierre Desmarais, administrateur et membre du comité de défense des intérêts